



BESOINS SPÉCIAUX • ALLER DE L'AVANT

Échanges : entre nous

Aider les travailleuses et travailleurs qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux à surmonter les obstacles.

N° 28 Été 2014

Comme le temps file!

Notre enfant, Cooper, est né prématuré, huit semaines avant terme. Ses débuts dans la vie ont été difficiles, tant pour lui que pour nous, ses parents.

Quand Cooper a eu deux ans, son pédiatre a soupçonné des symptômes d'autisme. Cette nouvelle nous a fait mal. Nous vivions alors en Alberta, où nous n'avions pas de famille, mais de bons confrères et consœurs de travail et des gestionnaires compréhensifs. Fort heureusement, j'ai pu obtenir une mutation en Ontario, où famille et amis nous apportent maintenant du soutien. Aujourd'hui, Cooper a presque trois ans et demi. Il fréquente depuis août dernier une excellente garderie éducative. Les éducatrices et autres spécialistes nous ont dit que Cooper y gagnerait à passer des journées entières à la garderie, mais, sur le plan financier, nous ne pouvions nous le permettre. Ma femme est toujours à la recherche d'un emploi permanent.

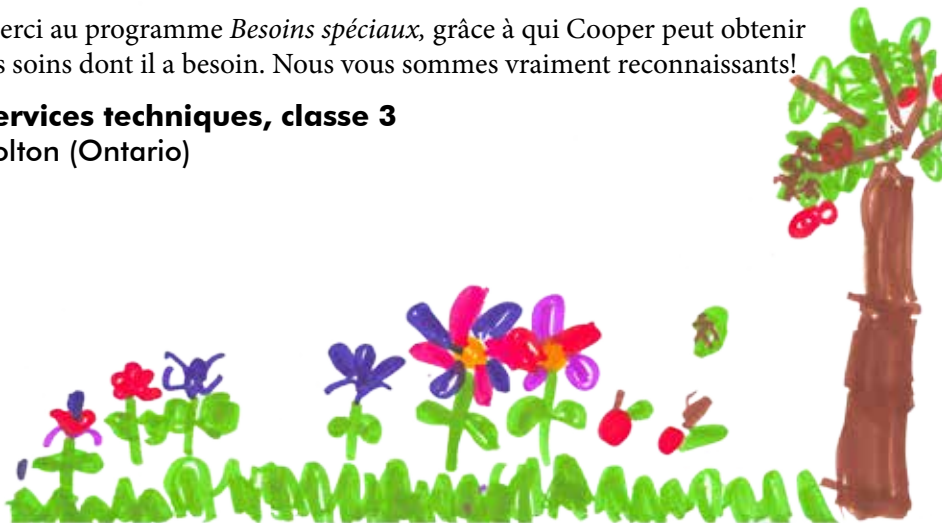
En janvier 2014, ma femme a trouvé un emploi temporaire, et nous avons pu inscrire Cooper à trois jours complets. L'emploi a pris fin en mars, et nous nous demandions comment faire pour que Cooper continue de fréquenter la garderie trois jours par semaine. Puis voilà! Grâce à l'aide financière du programme *Besoins spéciaux*, Cooper pourra continuer de le faire. Notre objectif est le suivant : il faut que ma femme trouve un emploi permanent d'ici septembre pour que Cooper puisse fréquenter la prématernelle cinq jours semaine à la garderie privée qui nous est recommandée et où le ratio éducatrices-enfants est peu élevé.



Dans l'ensemble, Cooper a fait beaucoup de progrès, surtout sur le plan des habiletés sociales et de l'élocution. Il est très actif et il adore jouer dehors. Nous attendons un rendez-vous pour une réévaluation de son développement. Entre-temps, nous travaillons avec lui à l'atteinte d'objectifs précis, comme l'autonomie et les relations avec ses pairs.

Merci au programme *Besoins spéciaux*, grâce à qui Cooper peut obtenir les soins dont il a besoin. Nous vous sommes vraiment reconnaissants!

Services techniques, classe 3
Bolton (Ontario)





« Nous sommes très fiers de notre fils, car il fait preuve de beaucoup de persévérance jour après jour. »

Je tiens à remercier le programme « Aller de l'avant », car il porte bien son nom. C'est pour ça que ma fille Martine va de l'avant avec son équipe d'athlétisme. Aux derniers jeux provinciaux (Pointe Claire, juillet 2013) Martine a récolté quatre médailles :

- Une médaille d'or-lancer du poids
- Une médaille d'argent-100 mètres
- Deux médailles de bronze-200 mètres et saut en longueur

Grâce au programme Aller de l'avant, Martine peut participer à plusieurs compétitions. C'est une jeune fille « trisomique » de 23 ans. Elle est très dynamique et elle est très appréciée de ses coéquipières et de ses entraîneurs.

Présentement, elle est 1^{re} suppléante pour les prochains jeux nationaux qui se tiendront à Vancouver en juillet 2014. Elle aimerait beaucoup y aller.

Par sa persévérance et sa détermination, elle sera honorée le 5 décembre 2013 à l'Assemblée nationale du Québec.

En tant que parents de Martine, nous sommes très fiers de ce qu'elle a accompli.

Merci pour tout.

FFRS
Beauport (Québec)

Nous aimerions féliciter notre fils Fabrice pour sa participation à son premier tournoi de golf, lors duquel il a reçu une médaille pour sa deuxième place. Bravo! Champion! Fabrice achève sa dernière année au primaire avec succès. Nous sommes très fiers de lui, car il fait preuve de beaucoup de persévérance jour après jour malgré son TDA. Merci à toute votre équipe et, plus particulièrement, à Doris Tremblay et à notre conseillère Jessica, qui sont très patientes et nous écoutent si bien. Grâce à votre aide et au financement, notre fils a la possibilité de voir une excellente orthopédoque qui le soutient dans son cheminement scolaire. Le dépliant « Franchir les obstacles » est vraiment arrivé à temps pour nous faire connaître cet excellent programme.

Facteur
Louiseville (Québec)



Ma famille a beaucoup bénéficié de sa participation au programme *Besoins spéciaux* du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes. Nous sommes reconnaissants de toute l'aide qu'il nous a fournie. Lorsque nous étions dans le besoin et que nous pensions ne pas pouvoir tenir le coup, vous nous avez offert le soutien qui a fait toute la différence pour ma famille et moi.

Merci beaucoup à tous les membres de votre belle équipe!

P0-4
Etobicoke (Ontario)



« Développez votre passion pour qu'elle devienne partie intégrante de votre vie! »



Un vœu devenu réalité!

Pas facile de savoir par qui commencer pour raconter cette histoire : Lance ou sa maman, Lucy!

Lance, jeune homme de 17 ans, créatif et enjoué, a décroché un contrat de travail grâce à son amour pour les jeux vidéo! Lucy, factrice à Victoria, en Colombie-Britannique, l'appuie et l'encourage.

Voici leur histoire.

En raison de la maladie de Lance (amyotrophie spinale de type 2), Lucy savait que celui-ci était admissible au programme de la Fondation Fais-Un-Vœu. Alors, plutôt que de planifier un « vœu » quand Lance était petit, Lucy a décidé d'attendre qu'il ait 13 ans. Elle voulait que son fils choisisse le vœu qui saurait répondre à ses attentes à lui.

Lance a passé beaucoup de temps à jouer à des jeux vidéo. « Quand on est assis dans un fauteuil roulant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, on finit par jouer à beaucoup de jeux! », déclare-t-il. Toutefois, Lance n'a pas fait que jouer. Il en a appris le plus possible sur le jeu vidéo, découvrant ainsi un mode d'expression pour son inventivité naturelle. « Ce n'est pas un jeu, c'est ma vie », affirme-t-il. Lance s'est mis à la conception de son propre jeu vidéo, qu'il a nommé « Corruption ».

À l'approche de ses 13 ans, Lance a commencé à discuter avec sa mère du vœu qu'il souhaitait faire. Lance a alors déclaré vouloir visiter EA Canada, un important studio du géant américain de jeux vidéo Electronic Arts, situé à Burnaby, en Colombie-Britannique.

Le vœu de Lance a été exaucé!

Pour Lucy toutefois, il n'était pas question que Lance se présente au studio d'EA Canada les mains vides. Il a donc préparé un document de 11 pages décrivant son jeu « Corruption ». Lucy a fait imprimer et relier le document en plusieurs exemplaires.

Lance était fin prêt pour sa visite au studio d'EA Canada.

En avril 2009, le jeune homme est arrivé au studio d'EA, où l'attendait une journée bien remplie. Il devait tout d'abord s'entretenir avec les membres de l'équipe de conception des jeux vidéo. Imaginez la tournure des événements quand Lance s'est présenté à la réunion avec le document de conception de son jeu « Corruption », dont il a remis une copie à toutes les personnes présentes. Il les a épatées, et l'horaire de la journée a été complètement chamboulé!

Lance a ensuite présenté « Corruption » à un groupe de dirigeants de l'entreprise. « Après une telle présentation,



certaines doivent sûrement craindre pour leur emploi! », a déclaré l'un des dirigeants.

À ce moment-là, Lance avait 14 ans.

De retour à Victoria, Lucy est demeurée en contact avec EA Canada. Il a été question que Lance devienne testeur de jeux vidéo du service de contrôle de la qualité. Lucy craignait cependant que Lance soit trop jeune. « Bien sûr que non », lui ont répondu les gens d'EA.

En juin 2009, Lance a signé un contrat de testeur de jeux vidéo. Il est devenu membre de l'équipe qui a conçu le SSX, un jeu vidéo sur la planche à neige qui vient d'être lancé sur le marché.

Et Lance, que retient-il de cette aventure? Malgré toute la créativité qu'elle nécessite et le plaisir qu'elle procure, la conception de jeux vidéo est un travail ardu. La mise en marché, le budget et la technologie sont toutes des facettes du processus commercial, lequel peut s'étaler sur une période de quatre à dix ans.

Pour Lance, quelle est la suite des choses? Il termine sa 12^e année et continue de tester les jeux vidéo d'EA Canada. Il aimerait plus tard écrire des scénarios de jeux et s'occuper de la scénographie.

Quel message Lance aimerait-il transmettre aux autres? « Développez votre passion pour qu'elle devienne partie intégrante de votre vie! »



« Elle a une incapacité, mais ses aptitudes sont exceptionnelles! »



À l'âge de 16 ans, ma fille Amy a reçu un diagnostic de trouble envahissant du développement non spécifié, qui fait partie des troubles du spectre autistique. Depuis sa naissance, nous savions qu'elle était différente des autres enfants. Elle criait constamment comme si elle souffrait. Elle n'a jamais marché à quatre pattes, mais possédait néanmoins une motricité fine extraordinaire. Elle n'avait aucune aptitude à communiquer. De plus, elle se frappait la tête contre les murs et le plancher. Elle souffrait aussi de problèmes sensoriels très marqués. Aucun des spécialistes consultés n'osait lui coller une étiquette de peur que cela ne retarde son développement.

Les premières années ont été très difficiles. Lorsqu'elle a commencé l'école, Amy savait déjà très bien lire. Les arts sont devenus son « refuge » chaque fois qu'elle avait besoin de réconfort. À l'école, elle était brillante, tranquille et effacée. Le système scolaire n'offrait aucun soutien pour l'aider à améliorer ses aptitudes sociales. En 7^e année, Amy a commencé à être grandement affectée par ses difficultés sur le plan social.

Cependant, malgré tous ces moments difficiles, son talent artistique n'a jamais cessé de nous épater. Amy a passé une audition et a été acceptée à une école secondaire spécialisée en arts. J'ai poussé un soupir de soulagement en me disant que le fait d'être entourée de gens qui partagent ses intérêts l'aiderait à développer ses aptitudes sociales.

Au cours de sa 10^e année, notre monde a basculé. Cette année-là, se sentant socialement isolée et ne sachant pas comment communiquer avec les autres élèves, Amy a fait trois tentatives de suicide. Les années suivantes ont été pour nous une ronde incessante de visites à l'hôpital, de séances de counseling, de séances de groupe pour les parents, de séances d'intervention ou d'information auprès des autres élèves de

sa classe, de rendez-vous chez le psychiatre, de coups de fil de l'école, de médicaments, de craintes et de larmes.

Enfin, à la suite d'une autre évaluation, les pièces du casse-tête ont commencé à se mettre en place. L'évaluation a révélé qu'Amy souffrait de troubles du spectre autistique. Nous nous sommes alors investis dans nos efforts de recherche, tout heureux de présumer que les services d'aide et de soutien lui permettraient de trouver sa voie. Malheureusement, la succession de hauts et de bas était sur le point de reprendre de plus belle.

Les listes d'attente pour obtenir de l'aide étaient extrêmement longues. Amy avait alors 17 ans, et dès la fin de sa 17^e année, elle ne serait déjà plus admissible à la plupart des services disponibles. Ses difficultés allaient-elles se régler comme par magie dès qu'elle franchirait le cap des 18 ans? Pour nous, le sentiment de déception et d'échec a été très pénible. Amy a terminé le secondaire un semestre après les autres élèves de sa classe, mais elle a quand même été acceptée au collège Fanshawe, dans le programme de photographie. Nous avons fait nos recherches sur le programme et nous avons parlé aux enseignants du collège pour nous assurer qu'ils comprenaient bien son diagnostic et ses besoins et que le soutien dont elle avait besoin y était offert. De nouveau, nous nous sommes laissés emporter par un vent d'optimisme. Mais un mois après le début des cours, nous nous sommes rendu compte que le collège ne pouvait pas offrir à Amy le soutien dont elle avait besoin. On nous a recommandé de faire appel, à nos frais, aux services d'un professionnel compétent. Grâce à son soutien, Amy a été en mesure d'obtenir son diplôme.

Il n'a fallu que quelques séances de photos de mariage pour qu'Amy se rende compte que, pour faire ce travail, il faut être très sociable et savoir très bien communiquer. Depuis la fin de ses études, elle se cherche activement un emploi, mais jusqu'à présent, elle n'a pas eu de chance.

Amy fait du bénévolat une ou deux fois par semaine dans un centre de soins de santé. Elle s'est inscrite au programme en administration de la santé au collège local. Amy attend avec impatience le jour où elle pourra être plus indépendante. Elle présente des limitations fonctionnelles, mais ses aptitudes sont exceptionnelles! Grâce à l'appui du programme *Aller de l'avant*, Amy est en mesure d'obtenir le soutien dont elle a besoin pour se maintenir sur la voie de l'indépendance.

Factrice
Kitchener (Ontario)

« On peut manquer des marches et quand même réussir à monter l'escalier. »



Mon fils Julien a une déficience intellectuelle moyenne et une dyspraxie très sévère; grâce au programme *Besoins spéciaux* il suit des cours de karaté qui aident énormément à son développement.

Depuis quelques temps, Julien est suivi par une orthophoniste Isabelle à raison de deux fois par mois; elle fait un travail colossal avec lui. Après ses séances lorsque je reviens du travail, mon fils me montre avec son langage à lui, les mots qu'il a appris durant son rendez-vous avec Isabelle.

Grâce au programme *Besoins spéciaux*, mon fils peut progresser pour peut-être un jour arriver à une autonomie complète. C'est difficile, mais on peut manquer des marches et quand même réussir à monter l'escalier. Quand je vois mon fils faire des efforts pour parler et se faire comprendre avec son vocabulaire bien à lui, je suis content et surtout très fier de lui.

D'accord nous travaillons très fort pour que Julien se développe à son rythme mais le programme *Besoins spéciaux* nous ouvre plusieurs portes, grâce au ciel, une bonne partie des succès de Julien sont redevables à ce formidable programme et je vous remercie encore une fois de nous rendre la tâche un peu plus facile.

Le plus grand des mercis.

Facteur
Blainville (Québec)



Mon histoire est celle du succès de mes deux très chers enfants : ma fille Alanna, 22 ans, et mon fils Samuel, 18 ans. Les deux sont atteints de troubles d'apprentissage et d'un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Grâce à la gentillesse, à l'aide attentionnée, à la compassion et à la générosité de mon syndicat (STTP) et des femmes qui administrent le programme *Besoins spéciaux* en Nouvelle-Écosse, mes enfants sont devenus de jeunes adultes merveilleux! Alanna termine la deuxième année d'un programme collégial d'arts culinaires, et Samuel achèvera bientôt ses études secondaires. Quel beau dénouement pour deux enfants ayant reçu un diagnostic de troubles d'apprentissage sévères!

Les fonds du programme *Besoins spéciaux* ont aidé à financer leur participation à un programme d'apprentissage « compatible avec le fonctionnement du cerveau », offert dans une école privée d'Ajax, en Ontario (le Wasdel Centre for Innovative Learning, au numéro de téléphone 905-426-3241). Les fonds ont aussi aidé à payer leurs séjours dans des camps d'été spécialisés. De plus, les médicaments et les soins obtenus grâce à l'aide de ce programme ont grandement amélioré la vie de mes enfants.

Je suis particulièrement reconnaissante envers les femmes qui travaillent au programme *Besoins spéciaux* depuis ses débuts : Jamie Kass, d'Ottawa, qui se consacre à cette cause fort louable; Gail, Cary et Dorothy, du bureau de Baddeck, en Nouvelle-Écosse, qui nous ont aidés à remplir les formulaires; à JoAnna LaTulippe-Rochon, de la Maison de la famille; et enfin, ma conseillère Nancy B., qui m'a écoutée avec beaucoup de compassion.

Factrice
Scarborough (Ontario)



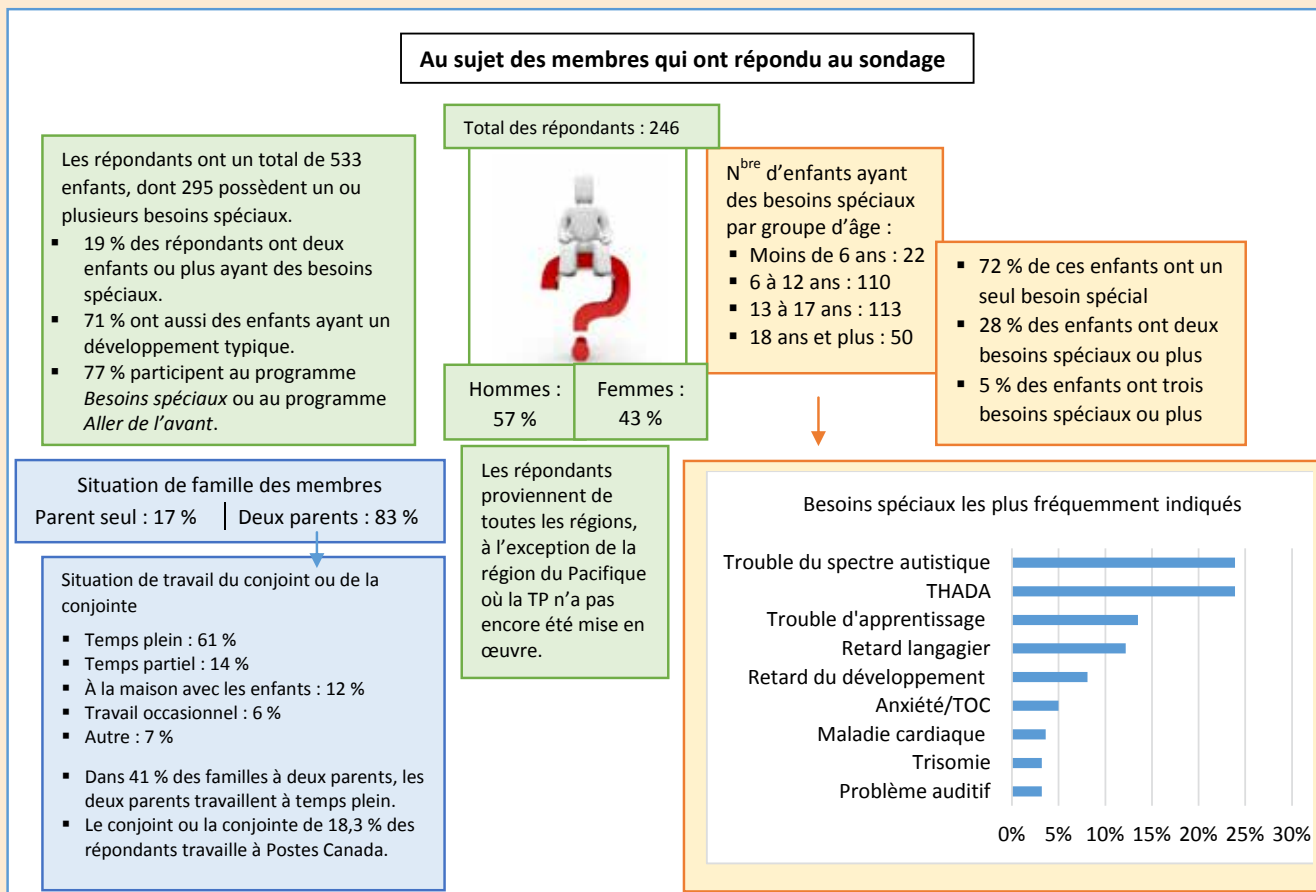
Portrait de la conciliation travail et vie personnelle depuis la transformation postale

À mesure que la transformation postale (TP) a été mise en œuvre dans différentes régions du pays, nous avons entendu parler de ses conséquences sur les membres du STTP. Ces derniers sont nombreux à éprouver des difficultés causées par les heures supplémentaires obligatoires, les changements aux heures de travail et aux méthodes de travail, et l'augmentation de la charge de travail. La conciliation travail et vie familiale est de plus en plus complexe, et elle l'est particulièrement pour les parents qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux.

L'automne dernier, le Syndicat a lancé une étude indépendante pour documenter et analyser les difficultés qui découlent de la TP. Les résultats de l'étude pourront d'une part servir à négocier des améliorations aux conditions de travail et, d'autre part, nous permettre d'examiner les façons d'atténuer les difficultés relatives à la conciliation travail et vie personnelle et de réduire au minimum les obstacles additionnels que doivent surmonter les parents d'enfants ayant des besoins spéciaux.

L'étude a été menée auprès des membres de cinq sections locales : Edmonton, Winnipeg, Scarborough, Montréal et St. John's. Nous avons demandé à tous les membres de ces sections locales de remplir un questionnaire et à un certain nombre d'entre eux de participer à des groupes de discussion. Parce que nous voulions connaître les conséquences précises de la TP sur les membres qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux, nous avons demandé aux membres qui participent au programme *Besoins spéciaux* et dont le lieu de travail a été touché par la TP de remplir le questionnaire lors d'une entrevue téléphonique avec leur conseillère ou conseiller du programme. Parmi les membres qui ont répondu au questionnaire, un certain nombre ont un enfant ayant des besoins spéciaux bien qu'ils ne fassent pas partie du programme *Besoins spéciaux*.

Nous présentons ci-dessous un bref aperçu des résultats obtenus auprès des membres qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux. De plus amples renseignements seront disponibles dans le rapport principal, qui paraîtra à la fin de l'été. Il comprendra les résultats des 2 400 membres qui ont répondu au sondage, ainsi qu'une analyse approfondie des données provenant des membres qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux.





Vie au travail : La situation d'emploi des membres qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux (EBS) est semblable, à bien des égards, à celle des membres qui ont des enfants n'ayant pas de besoins spéciaux. Toutefois, par rapport à ces derniers, un pourcentage légèrement plus élevé de membres qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux travaille à temps plein.

Situation de travail du membre	EBS	Pas EBS
Travaille à temps plein	87,8 %	82,2 %
Groupe 1	25,6 %	22,9 %
Groupe 2	69,3 %	71,0 %
Groupe 3	1,3 %	2,3 %
FFRS	3,8 %	3,8 %
N ^{bre} médian d'années à Postes Canada	14,5	12,5

Parmi les membres qui vivent avec une conjointe ou un conjoint, on constate des différences entre les parents d'un enfant ayant des besoins spéciaux et les autres parents. Dans le groupe de parents qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux, un pourcentage moins élevé des conjointes et conjoints travaille à temps plein, et un pourcentage plus élevé d'entre eux reste à la maison à temps plein.

Situation de travail du conjoint ou de la conjointe	EBS	Pas EBS
Travaille à temps plein	60,7 %	72,4 %
À la maison à temps plein	11,9 %	6,5 %

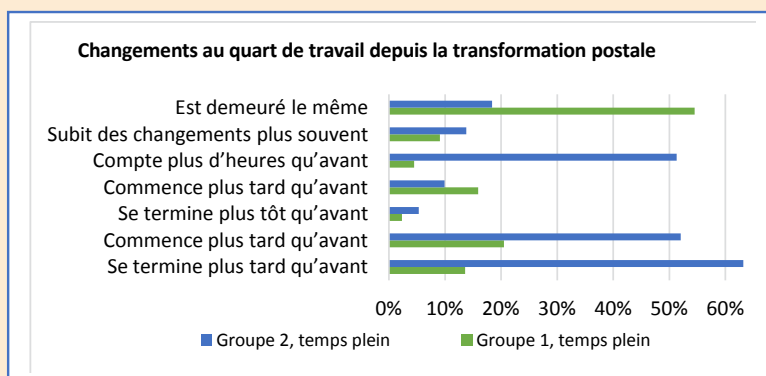
L'horaire de travail de la majorité des membres a été modifié en raison de la TP. Toutefois, le

pourcentage des membres ayant subi une telle modification est moins élevé chez les parents qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux. En revanche, un pourcentage plus élevé des membres de ce groupe a changé de classe d'emplois. Il se peut que ces membres aient changé de classe d'emplois dans le but de conserver le même horaire de travail, ou

Changements au travail depuis la transformation postale	EBS	Pas EBS
Nouvelle classe d'emplois	17,3 %	12,8 %
Changement à l'horaire de travail	70,0 %	81,6 %

encore qu'une plus grande proportion de membres de ce groupe aient obtenu des mesures d'adaptation et qu'ils n'aient donc pas eu à changer leur horaire de travail.

Le pourcentage des membres dont l'horaire de travail a été modifié est beaucoup plus important dans le groupe 2* que dans le groupe 1* (voir les définitions ci-dessus). L'horaire de travail de moins de la moitié des membres du groupe 1 a été modifié, comparé à 80 % des membres du groupe 2. Depuis la mise en œuvre de la TP, plus de 60 % des membres du groupe 2 terminent leur quart de travail à une heure plus tardive.



travaillées par les membres du groupe 1 ont été calculées comme des heures supplémentaires, et celle-ci sont plus susceptibles d'avoir été travaillées de manière volontaire.

Remarque sur la terminologie

À moins d'indication contraire, le terme « membre » utilisé dans le présent rapport signifie un membre du STTP qui a au moins un enfant ayant des besoins spéciaux et qui a répondu au sondage sur la transformation postale et la conciliation travail et vie personnelle.

Dans les tableaux, en raison de l'espace limité, nous utilisons le sigle « EBS » pour parler d'un membre qui a au moins un enfant ayant des besoins spéciaux et « Pas EBS » pour indiquer un membre qui a des enfants, mais aucun n'ayant des besoins spéciaux.

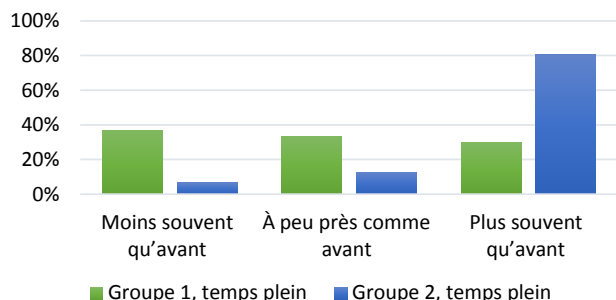
Remarque sur les comparaisons :*

Les comparaisons ne sont possibles qu'entre les membres du groupe 1 (travailleuses et travailleurs internes) et ceux du groupe 2 (facteurs, factrices et autres travailleuses et travailleurs externes). Le nombre de répondants membres de l'unité des FFRS ou du groupe 3 (mécaniciens) est insuffisant pour faire l'objet d'un rapport distinct. Les données des membres du groupe 3 et de l'unité des FFRS sont incluses dans tous les résultats qui ne sont pas répartis en fonction des différents groupes de travailleuses et travailleurs.

Heures additionnelles : Les membres du groupe 2 sont aussi touchés par les heures supplémentaires dans une plus grande mesure que les membres du groupe 1. Par rapport au groupe 2, les membres du groupe 1 ont travaillé un plus grand nombre d'heures en sus des heures prévues à leur horaire, mais les membres du groupe 2 ont travaillé des heures supplémentaires plus souvent au cours de la semaine visée par l'étude. Toujours par rapport au groupe 2, une plus grande proportion des heures additionnelles



Changements à la fréquence des heures supplémentaires depuis la transformation postale



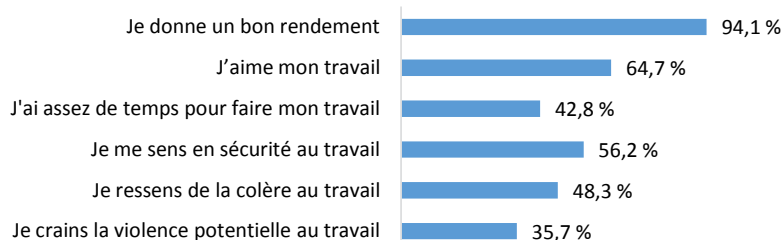
Heures additionnelles travaillées la semaine dernière

	Groupe 1	Groupe 2
N ^{bre} de fois où des heures de plus ont été travaillées en moyenne	2,2	3,4
N ^{bre} d'heures additionnelles travaillées en moyenne	8 h	7,4 h
N ^{bre} d'heures calculées comme des heures supplémentaires – moyenne	7,8 h	6,3 h
Heures supplémentaires travaillées de manière volontaire	75 %	27,6 %
Travaillées de manière obligatoire	12,5 %	40,2 %
Les deux (volontaire et obligatoire)	12,5 %	32,2 %

Au travail

Presque tous les membres disent fournir un bon rendement au travail, et près des deux tiers affirment aimer leur travail « la plupart du temps », même si plus de la moitié des répondants trouvent qu'ils manquent de temps pour accomplir leur travail. Toutefois, un peu plus de la moitié ont indiqué se sentir en sécurité au travail, alors que plus du tiers craignent la violence potentielle au travail.

Perceptions à l'égard du lieu de travail



Difficultés à concilier travail et vie familiale

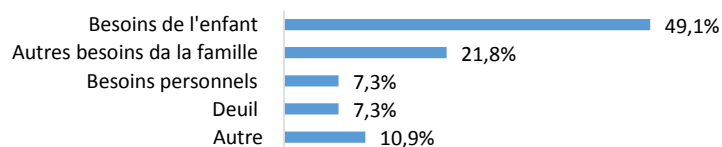
Quand un membre travaille régulièrement des heures de plus que celles prévues à son horaire, et souvent de manière obligatoire, et que son quart de travail commence plus tard, nul doute qu'il lui est encore plus difficile de fixer des rendez-vous médicaux ou de respecter l'heure limite fixée par la garderie ou l'école

pour aller chercher ses enfants. En 2013, 42 % des membres ont utilisé des journées de congé annuel pour prendre soin des besoins de leur enfant, et 12 % ont fait de même pour s'occuper d'autres besoins familiaux.

À la suite de la dernière ronde de négociation, les crédits de congé de maladie ont été remplacés par sept journées de congé pour raisons personnelles payé par année. Ces journées peuvent être prises qu'elle qu'en soit la raison, mais un membre doit avoir utilisé toutes ses journées de congé personnel avant de demander un congé spécial. En 2013, 23 % des répondants ont demandé un congé spécial. La raison de près de la moitié de ces demandes était de s'occuper des besoins d'un enfant, et plus de 60 % des demandes présentées à cette fin ont été refusées.

En 2013, les membres qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux avaient pris en moyenne un nombre légèrement plus élevé de congés pour raisons personnelles et d'autres types de congés. Une plus grande proportion de membres de ce groupe avait demandé un congé spécial et des mesures d'adaptation.

Cinq principales raisons motivant les demandes de congé spécial

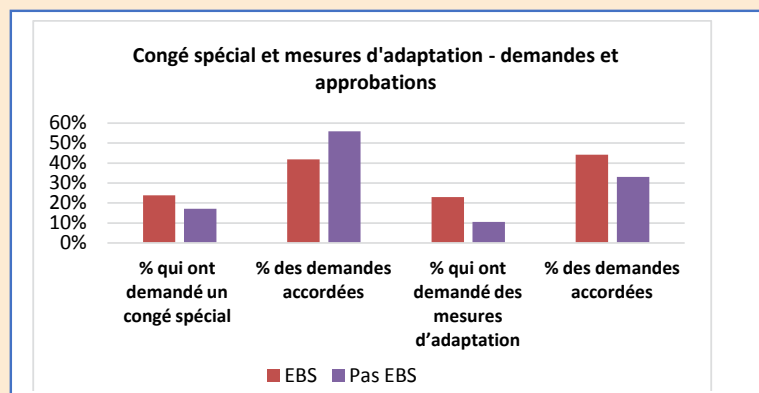


% des demandes accordées selon la raison invoquée

Besoins de l'enfant	37,0 %
Autres besoins de la famille	58,3 %
Besoins personnels	50 %
Deuil	0,0 %
Autre	66,7 %



Des telles mesures ont été accordées à un pourcentage plus élevé de membres qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux par rapport aux membres qui n'en ont pas, mais on observe la situation inverse en ce qui concerne les demandes de congé spécial.



Nombre moyen de jours de congés pris en 2013

	EBS	Pas EBS
Congés pour raisons personnelles	5,2	5,0
Congé de maladie non payé	3,0	2,6
Congé non payé pris pour des raisons familiales	2,2	1,4
Congé annuel	20	15

Revenu moyen

Les familles, peu importe le type, qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux disposent d'un revenu annuel moyen moins élevé que celui des familles qui n'ont pas d'enfants ayant des besoins spéciaux. Cette situation s'explique par le fait que les membres du premier groupe prennent un plus grand nombre de congés non payés et que leur conjoint ou conjointe occupe moins souvent un emploi à temps plein.

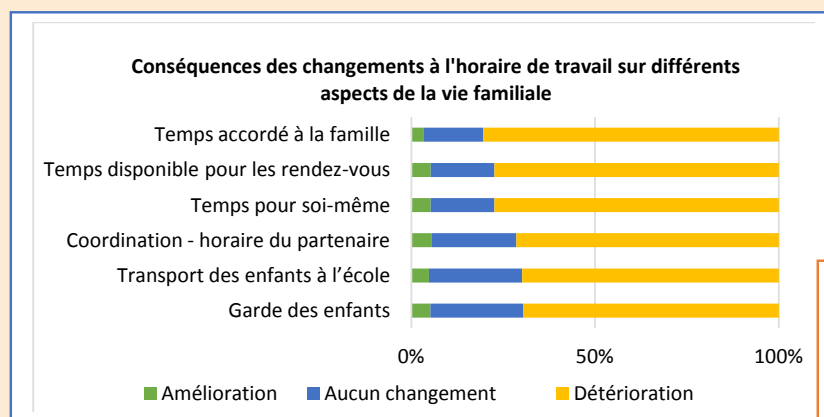
LES familles, peu importe le type, qui ont

Revenu médian annuel des ménages

	EBS	Pas EBS
Tous les types de familles	75 700 \$	84 400 \$
Familles-couples	90 800 \$	81 200 \$

Conséquences de la transformation postale sur la vie familiale

Les membres ont rapporté que les changements à leur horaire de travail avaient eu des conséquences négatives sur leur vie familiale. Ils ont indiqué une détérioration de la majorité des aspects de leur vie familiale depuis la mise en œuvre de la TP, y compris en ce qui concerne le temps pour soi-même.



Les trois principales conséquences de la TP rapportées autant par les hommes que par les femmes visent la santé physique, la santé mentale et la vie familiale. Toutefois, un pourcentage plus élevé de femmes fait part de ces conséquences négatives.

% ayant indiqué des conséquences négatives sur...

	Hommes	Femmes
Santé physique	36,4 %	41,5 %
Santé mentale	28,0 %	37,8 %
Vie familiale	29,0 %	35,4 %

Malgré les nombreux défis que les membres doivent relever en raison de la TP et des changements apportés aux horaires et aux méthodes de travail, sans compter le nombre accru d'heures supplémentaires obligatoires, la situation n'est pas entièrement négative. Les membres qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux semblent avoir une perspective plus positive que les autres membres en ce qui concerne certains aspects de leur travail, notamment au sujet des relations de travail. Ces aspects de la vie au travail seront examinés dans le rapport principal. Surveillez sa parution vers la fin de l'été!

Nous sommes grandement reconnaissants aux membres qui ont participé au sondage et aux conseillers et conseillères qui ont effectué les entrevues. Nous les remercions d'avoir été aussi généreux de leur temps et de nous avoir fourni une telle manne d'information.



« Ce succès lui a donné une nouvelle perspective sur la vie. »

Votre aide et votre support m'ont permis de pouvoir aider ma fille à reprendre sa vie en main. Son estime remonte et elle commence à avoir plus confiance en elle. Grâce à votre support, ma fille a pu continuer ses études. On vous dit merci encore!!

Ma fille a pour le moment terminé ses études pour 2014 et y retournera en janvier 2015. Elle peut travailler à temps partiel, ce qui lui permet de poursuivre ses rencontres avec les thérapeutes. Par contre, elle doit demeurer à Québec pour le moment.

FFRS
Lac Baker (Nouveau-Brunswick)



Un grand merci au programme *Besoins spéciaux* pour le soutien qu'il nous a donné, à ma fille Madison, et à moi-même. Grâce à votre aide, Madison est en train de s'épanouir, comme en témoigne la première place qu'elle a obtenue au championnat des sports équestres de l'Ontario, qui lui a valu un trophée et un ruban! Ce succès lui a donné une nouvelle perspective sur la vie et l'espoir d'une carrière dans le domaine équin. Il a aussi renforcé sa confiance et son courage.

Malgré ses limitations fonctionnelles, Madison a un avenir prometteur. C'est une jeune fille dynamique de 15 ans qui prend soin de ses chevaux et qui espère poursuivre des études dans le cadre d'un programme d'alternance travail-étude au collège Kempwell.

Merci!

PO-4
Brockville (Ontario)



« Elle aide les parents à comprendre qu'il existe, pour eux et leurs enfants, un dénouement heureux. »



Mon rôle : aider les parents à voir les possibilités

La passion de Charmaine McIntyre : aider les parents d'enfants ayant des limitations fonctionnelles à développer une vision d'avenir pour leur enfant.

« C'est vraiment fantastique de pouvoir aider les familles à comprendre qu'il existe des possibilités autres que celles qui leur sont habituellement présentées et de les aider à accéder à des ressources dont elles ne connaissent pas l'existence. »

Soutenir les parents dans leur quête de meilleures options pour leurs enfants est une tâche qui convient parfaitement à Charmaine McIntyre, conseillère des programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant*.

Coordonnatrice régionale de l'Association pour l'intégration communautaire de l'Alberta (Alberta Association for Community Living – AACL), où elle s'occupe de l'intégration aux études postsecondaires, Charmaine travaille à un projet destiné à créer de nouvelles possibilités d'études postsecondaires pour les jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle.

« Rien ne me réjouit autant que de voir de jeunes adultes – qui peut-être ne croyaient pas la chose possible – entrer au collège ou à l'université et travailler à l'atteinte de leurs rêves et de leurs aspirations professionnelles. »

Les établissements d'enseignement postsecondaires qui ont une entente avec l'AACL encouragent les étudiants ayant une déficience à poursuivre leurs études dans un programme qui les intéresse. Les étudiants assistent aux cours à titre d'observateurs, et participent à la classe sans aucune restriction. « Permettre aux étudiants ayant une déficience sur le plan du développement d'assister aux cours et d'avoir un programme d'études individualisé qui correspond à leurs capacités d'apprentissage, voilà une des possibilités qui s'offrent à eux. »

Avant d'être affectée à la coordination régionale, Charmaine occupait un poste de porte-parole de l'AACL. Elle fait partie de notre groupe de conseillers et conseillères depuis deux ans.



« À titre de porte-parole, j'ai beaucoup fait pour aider les familles à obtenir, pour leur enfant, l'accès à un enseignement inclusif, depuis la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires. Je sais quels sont les services et les mesures de soutien que recherchent les familles. Je trouve que le programme *Aller de l'avant* est tout indiqué pour moi, car je comprends les exigences liées au passage de l'adolescence à la vie de jeune adulte et toutes les difficultés auxquelles les familles sont confrontées. »

Être là pour les familles

« Ce que j'aime le plus du rôle de conseillère, c'est d'être là tout simplement pour les familles quand elles traversent une période difficile. Les familles ont

rarement la possibilité de s'exprimer en toute sécurité sur ce qu'elles vivent. Elles font face à tellement de souffrances et de revers dans leur quête à donner ce qu'il a de mieux à leur enfant. Durant nos échanges, les parents peuvent parler de ce qui ne va pas sans se sentir jugés. »

Charmaine chemine avec les parents en vue de les amener à comprendre qu'il existe pour eux et leurs enfants un dénouement heureux. Elle croit fermement en la planification et en la recherche de possibilités. Par exemple, elle a aidé une femme chef de famille monoparentale de trois enfants à frapper aux bonnes portes et à obtenir le bon diagnostic pour son enfant ayant des besoins spéciaux, ce qui lui a donné droit à du soutien à domicile. Désormais, cette mère de famille peut aller travailler sans se faire de souci. Elle a aussi aidé une famille à entrer en contact avec des groupes communautaires qui ont aidé le jeune fils à choisir un sport qui lui convenait. « Il aime le hockey. Il s'est fait de nouveaux amis et il monte de niveau avec les membres de son équipe. »

Quand elle n'est pas au travail ni en train de faire des appels, Charmaine, avec l'aide de son mari, s'occupe de son fils, Henry, âgé de trois ans. À l'instar des autres parents qui travaillent, elle a peu de temps pour elle, mais la lecture, le yoga et la musique sont ses passe-temps favoris.



Nous tenons à remercier les enfants du programme d'âge scolaire de la garderie Glebe Parents Daycare Centre d'Ottawa pour les dessins qui illustrent la présente publication.

Vous pouvez maintenant soumettre votre histoire et vos photos pour le bulletin *Échanges : entre nous* à partir de notre site Web au www.besoinspeciaux.ca. Rendez-vous à la page d'accueil du site et cliquez sur l'image du bulletin, dans le coin supérieur droit, sous le titre « Partagez votre histoire ».

Partagez votre histoire
Membres du STTP et du SEPC



Échanges : entre nous est la publication des programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant*. Cette publication est produite par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et le Syndicat des employés des postes et des communications-Alliance de la fonction publique du Canada.

Téléphone : 1.888.433.2885
Télécopieur : 1.902.295.2296
Courriel : info@besoinspeciaux.ca
Site Web : www.besoinspeciaux.ca

Veillez nous écrire par courriel, ou par la poste à l'adresse suivante :
C.P. 237, Baddeck (N.-É.) B0E 1B0

Le Fonds de garde d'enfants du STTP/SEPC-AFPC est administré par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et financé par Postes Canada.

